

Sara mise sur le H2, l'énergie d'avenir du territoire !



Annie Benjamin, responsable régionale du développement d'énergies nouvelles à SARA Guadeloupe - Credit Photo Lou Denim

[Sandrine Chopot, 2 juin 2023](#) 242

Dans le schéma d'un mix énergétique décarboné, **SARA** fait le pari de l'hydrogène, une filière stratégique pour le développement de la Guadeloupe.

Texte Sandrine Chopot – Photo Lou Denim

En Guadeloupe, où en est SARA ?

« Pour assurer la pérennité dans l'indépendance énergétique des trois territoires à l'horizon 2030, notre politique énergétique associe les formes anciennes et nouvelles d'énergies » note en préambule Annie Benjamin, responsable régionale du développement d'énergies nouvelles à SARA Guadeloupe. Et pour construire le monde de demain, SARA étudie, seule ou avec l'appui de partenaires, des projets innovants qui nécessitent d'importants investissements.

« L'hydrogène est un vecteur énergétique qu'il faut développer, notamment pour le transport. Grâce à sa capacité de stockage, c'est une ressource sécurisée en cas de phénomènes cycloniques. Par ailleurs, le développement d'une filière dédiée constitue une opportunité de développement économique. Travailler avec des partenaires comme la Région Guadeloupe, l'ADEME, l'Université des Antilles, l'INRAE permet de construire ensemble une chaîne de valeurs, pour privilégier la production locale, valoriser la ressource locale et in fine créer de l'emploi local » poursuit la responsable.

Test sur le site SARA

Dans le cadre de son développement interne, SARA a lancé le projet JARHY, une station de production, de stockage et de distribution de l'hydrogène qui produit 2kg H2/jour. Cette station sert à alimenter un véhicule de service. *« C'est une façon de pouvoir tester et éprouver des*

modèles, de nous former sur cette nouvelle technologie et surtout de montrer que ça fonctionne, pour, dans un second temps, déployer cette solution sur un mode industriel ».

Des bus à hydrogène

En partenariat avec GENERGIES, SARA porte le projet HYGI (HYdrogen for Green Island) lauréat de l'appel à projets Écosystèmes Territoriaux Hydrogène lancé par l'ADEME. « *En étude depuis 2020, il s'agit d'une station de production, de stockage et de distribution d'hydrogène alimentée par une centrale photovoltaïque au sol de 1,2 MWc. Elle permettra de fournir 80 kg d'H₂/jour pour alimenter une station de bus à hydrogène* ». Sur le volet « usage », la Région et le Syndicat Mixte des Transports sont parties prenantes du projet.

Un navire-énergie

Porté par la start-up nantaise FARWIND Energy, avec ses partenaires -le GPMG*, le GPMLM*, SARA et Unite Caribbean Ltd- le projet MAGHIC, innovant, est lauréat du programme Interreg Caraïbes. Il étudie la mise en œuvre d'une production d'hydrogène vert produit en mer par un navire-énergie qui utilise la force du vent pour produire de l'électricité et de l'hydrogène.

« C'est un projet très structurant pour notre territoire car il utilise une ressource locale disponible. Il va permettre de repenser le rôle des ports dans la transition énergétique, de suppléer à notre problématique de foncier, de développer de nouvelles activités économiques, de créer de nouveaux métiers » conclut Annie Benjamin.

**GPMG : Grand Port Maritime de Guadeloupe*

**GPMLM : Grand Port Maritime de la Martinique*

www.sara-antilles-guyane.com

<https://www.ewag.fr/2023/06/sara-guadeloupe/>

Trafic de drogue entre la Guadeloupe et l'Hexagone : 1,3 tonne de cocaïne saisie et 7 mises en examen



Le port de Jarry en Guadeloupe • ©Helene VALENZUELA / AFP

Sept personnes ont été mises en examen vendredi en Martinique dans le cadre d'une vaste opération anti-drogue entre la Guadeloupe et l'Hexagone, lors de laquelle au moins 1,3 tonne de cocaïne a été saisie, a-t-on appris auprès de sources policière et judiciaire.

Guadeloupe La 1ère avec AFP • Publié le 10 juin 2023 à 14h00

[Ces personnes ont été placées en détention provisoire pour "trafic de stupéfiants, blanchiment et association de malfaiteurs", selon un communiqué commun du ministère de la Justice, de la juridiction interrégionale spécialisée \(JIRS\) de Fort-de-France et de l'office anti-stupéfiants \(OFAST\), diffusé vendredi soir.](#)

"Les enquêteurs évaluent à 5 tonnes le volume de drogue expédié par voie maritime par ce réseau criminel", souligne le communiqué.

Une source proche de l'enquête a indiqué samedi à l'AFP, sans mentionner de dates, que "*plusieurs saisies très importantes de cocaïne dans des containers*" ont été réalisées "*dans plusieurs destinations de l'Hexagone*".

L'une d'elles, 1,3 tonne, a été réalisée dans l'Hexagone, dans des containers dans "*un port de la zone nord atlantique*", selon cette source.

Ces arrestations, réalisées notamment "*sur tout le territoire guadeloupéen*", sont le fruit de "*plus d'un an d'investigations*", selon la même source.

Certains suspects mis en examen "travaillaient dans l'environnement du port de Jarry", le premier de l'archipel guadeloupéen pour le trafic de fret, "notamment comme docker, agent de sécurité ou manutentionnaire", précise le communiqué.

Au total, quatorze personnes ont au départ été interpellées mardi simultanément en Guadeloupe et en région parisienne" dans le cadre "d'une information judiciaire ouverte à la JIRS de Fort-de-France", indique le texte.

"Diverses saisies (ont été) opérées, notamment de numéraires, de véhicules et d'armes à feu, découvertes lors de l'opération", toujours selon le communiqué.

L'enquête se poursuit, sous la houlette de la JIRS de Fort-de-France.

<https://la1ere.francetvinfo.fr/guadeloupe/trafic-de-drogue-entre-la-guadeloupe-et-l-hexagone-1-3-tonne-de-cocaine-saisie-et-7-mises-en-examen-1404674.html>

Le Grand Port Maritime de Martinique, classé 1er port français sur l'efficacité des opérations

Par Cédric Catan (avec RCI Web) 15/06/2023 - 15:46 • Mis à jour le 15/06/2023 - 15:47

Le mois dernier, le Grand Port Maritime de la Martinique est apparu dans le prestigieux classement de la Banque Mondiale et de Standard and Poors. Jean-Rémy Villageois, directeur général, invité de la rédaction ce jeudi 15 juin, évoque les grands projets.



Grand Port Maritime de Martinique

95ème sur 300 au classement des plus grands ports du monde, pour l'efficacité des opérations. « C'est une satisfaction pour moi mais pour tous les agents maritimes », indique **Jean-Rémy Villageois, directeur général du Grand Port de Martinique**, [invité de la rédaction ce jeudi matin dans le journal de 7h](#).

Nous sommes sortis 1er port français et 1er port de la Caraïbe. Pas en termes de volume : il y a des ports beaucoup plus grands que nous mais Fort-de-France se distingue par rapport à son efficacité. La Banque mondiale cherche à évaluer les ports en fonction de leur capacité à accompagner les territoires

Jean-Rémy Villageois fait également le point sur l'activité du port ainsi que les grands projets concernant le traitement des marchandises et de la croisière.

Projets à Saint-Pierre et au Robert

Et, parmi ces derniers, il présente le projet d'investissements du GPMM à Saint-Pierre, afin que les bateaux de croisières puissent directement accoster dans le nord-caraïbe.

On souhaite développer une croisière plus proche du territoire. De sorte que les bateaux qui venaient jusqu'ici à Fort-de-France aillent mouiller à Saint-Pierre mais de façon raisonnée, avec un coffre d'amarrage que nous allons installer. L'idée, c'est qu'il n'y ait aucun trouble à l'environnement et que les touristes puissent aller directement au pied de la Montagne Pelée et visitent le nord-caraïbe qu'ils connaissent assez peu

Le projet doit voir le jour dans un an et demi mais, dès l'année prochaine, une trentaine d'escales sont déjà prévues.

La Collectivité Territoriale de Martinique, l'État et le Grand Port souhaitent également redonner vie au port du Robert. Depuis près de 20 ans, de nombreux projets sont dans les cartons mais n'ont jamais été réalisés. Aujourd'hui, tous les acteurs semblent véritablement vouloir investir dans cet outil et lui donner un cadre légal.

Il y a des possibilités, il va falloir les creuser, les étudier pour faire de ce port un véritable outil économique au service de l'île. Le port du Robert existe mais pas administrativement. Il faudra d'abord faire en sorte que le trafic qui existe soit régulier. Les trafics seront suivis, contrôlés et, une fois fait, on va pouvoir développer, en lien avec la ville du Robert

A ECOUTER Jean-Rémy Villageois, directeur général du Grand Port Maritime de Martinique

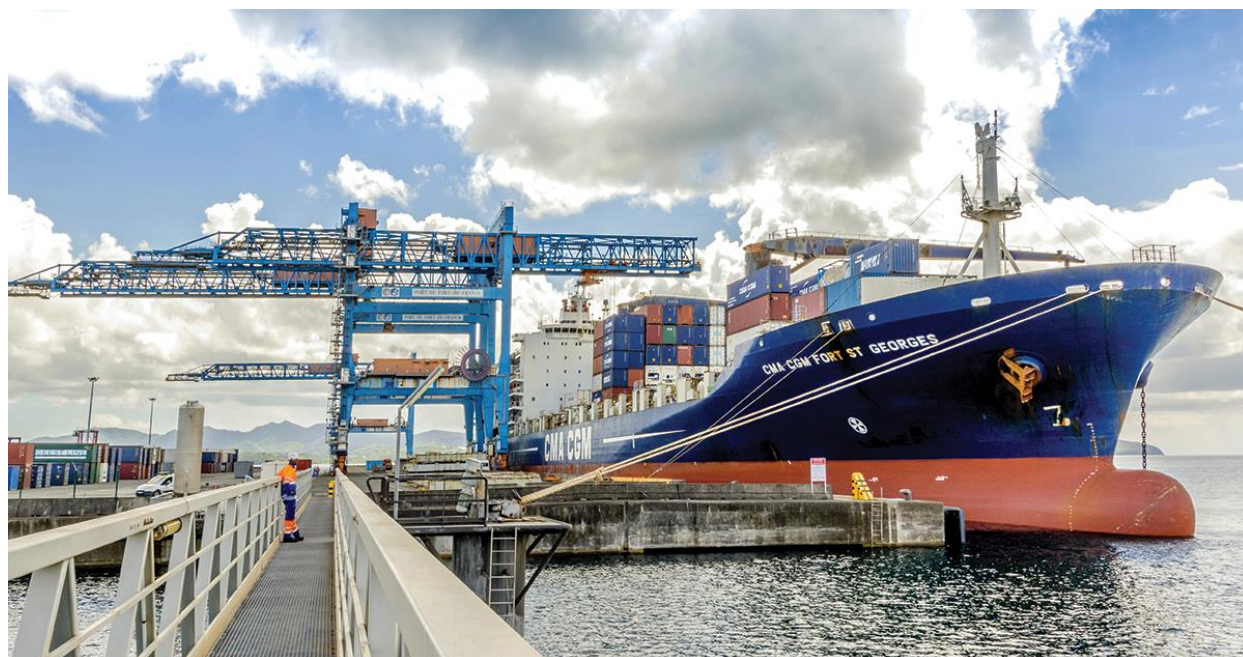
https://soundcloud.com/rci-radio-caraibes/jean-remy-villageois?utm_source=Email&utm_campaign=social_sharing&utm_medium=widgetutm_content=https%3A%2F%2Fsoundcloud.com%2Frci-radio-caraibes%2Fjean-remy-villageois

<https://www.rci.fm/martinique/infos/Economie/Le-Grand-Port-Maritime-de-Martinique-classe-1er-port-francais-sur-lefficacite-des>

La présidence du Grand Port Maritime de Martinique au cœur des tensions

Par RCI web et Cédric Catan 27/06/2023 - 13:03 • Mis à jour le 27/06/2023 - 14:39

L'élection de la présidence du conseil de surveillance du Grand Port continue de faire couler beaucoup d'encre. Preuve que la défaite de Didier Laguerre ne passe pas au niveau de l'exécutif de la CTM. Hier soir (lundi 26 juin), Serge Letchimy l'a fait savoir par courrier au ministre délégué en charge des Outre-mer, attendu cet après-midi.



La présidence du conseil de surveillance du Grand Port Maritime de Martinique est au centre de vives discussions.

Dès hier, à peine, le pied posé en Martinique, Serge Letchimy a réuni autour de lui son état-major pour faire le point sur l'élection au conseil de surveillance du port. Nul doute que ce mardi, à 15h, son échange programmé avec le ministre délégué aux Outre-Mer Jean-François Carenco aura des airs de demandes d'explications et de clarifications sur notamment le vote des quatre représentants de l'État.

Ces derniers se seraient en effet abstenus lors du vote d'hier matin en préfecture. Ce qui, mathématiquement, a permis à Philippe Jock de l'emporter par 2 voix d'écart face à Didier Laguerre.

Or, selon nos informations, le ministre délégué aux Outre-Mer, s'était bel et bien engagé verbalement et en public à soutenir l'idée que cette présidence revienne à la collectivité territoriale, comme c'est le cas en Guadeloupe. Il avance, par exemple, que la CTM est le principal financeur du port, au titre des fonds européens notamment.

Les choses divergent selon les territoires puisqu'en Guyane par exemple, c'est une cheffe d'entreprise qui occupe ce poste. En Martinique, l'exécutif local souhaitait ainsi que cela soit

acté dans le marbre, à savoir dans les textes législatifs. Mais éditer un décret qui ne concerne que notre territoire paraissait compliqué.

Menace d'un désengagement de la CTM

Le jeu démocratique et notamment les tractations ont donc battu leur plein durant des mois. Chacun usant de son influence, auprès des élus, du monde économique et même au plus haut sommet de l'État, pour tenter de rallier le maximum de suffrages. Et, à ce petit jeu, le président de la CCIM (Chambre de Commerce et d'Industrie de la Martinique) [semble avoir été le plus efficace.](#)

D'où la colère de Serge Letchimy, qui, aujourd'hui n'hésite à agiter la menace d'un désengagement de la CTM dans le financement du Grand port de Martinique et dans d'autres actions dans lesquelles État et CTM sont partenaires.

Reste à savoir si le patron de Plateau Roy mettra sa menace à exécution ou si la rencontre ministérielle du jour va apaiser les tensions. Car les recours semblent difficiles à mettre en œuvre.

Serge Letchimy, compte donc sur le prochain CIOM (Conseil interministériel pour les Outre-mer) pour arbitrer cette partie.

De son côté, Philippe Jock estime avoir toute la légitimité pour présider cette instance et souhaite poursuivre le travail entamé, depuis 2018.

<https://www.rci.fm/martinique/infos/Politique/La-presidence-du-Grand-Port-Maritime-de-Martinique-au-coeur-des-tensions>

Unim : le dialogue social est maintenu pour l'avenir



[Hervé Deiss 12 juin 2023](#)

L'Unim a tenu son assemblée générale le 9 juin à Rouen. Pour les manutentionnaires, les mouvements sociaux ont participé à la baisse de trafics sans être la seule cause. Pour l'avenir, les manutentionnaires plaident pour des investissements publics pour la décarbonation.

Lors de son assemblée générale, l'[Unim](#) (Union nationale des industries de la **manutention**) s'est inquiété de la situation dans les [ports français](#). « Après avoir traversé plusieurs crises, la seule chose qui suit est l'incertitude », a souligné Ronan Sevette, délégué général de l'Unim.

La perte de 30% de trafics

En effet, après les perturbations logistiques de 2022, le conflit en Ukraine, l'inflation, ce sont les mouvements sociaux qui ont frappé le monde portuaire français. « Nous avons perdu 30% du trafic. Et ces tonnes sont définitivement perdues », a rappelé le président de l'organisation patronale, Louis Jonquière. Alors, le retour de la croissance des **ports** ne peut se faire que par la stabilité sociale. « Nous nous efforcerons d'aller la chercher ».

Le dialogue social n'est pas interrompu

Pour le président de l'Unim, la baisse d'activité dans les **ports français** est liée à une conjonction d'événements. « Nous savions que ce premier trimestre serait difficile en raison de la situation européenne, de l'inflation qui a ralenti la consommation et du conflit en Ukraine.

Les mouvements sociaux ont participé à la baisse mais d'autres facteurs ont contribué à cette situation. » De plus, si les ports ont été touchés, le dialogue social ne s'est pas interrompu.

Décarbonation: des investissements relevant du public

Par ailleurs, au cours de cette assemblée générale, les responsables de l'organisation sont revenus sur la décarbonation dans la **chaîne logistique** maritime. [Lamia Kerkoudj-Belkaid, déléguée générale de la Feport](#), a rappelé que les ports devront s'adapter à la décarbonation. Dans ce contexte, elle souligne la compétition qui s'opère entre investissements publics et investissements privés. Elle appelle l'administration à éviter de passer la « patate chaude » aux opérateurs. En effet, pour les manutentionnaires français et européens, les investissements dans la décarbonation relèvent de l'État.

Développer le cabotage maritime

Pour revenir aux fondamentaux, Niels Beneton, directeur général de Sea Invest France, a demandé à l'administration que les manutentionnaires « soient considérés comme des industriels ». En effet, « le poids des émissions de CO2 des industries de la manutention est faible », a continué le dg de Sea-Invest France. Et pour s'inscrire dans cette politique de décarbonation de la **chaîne logistique maritime**, il appelle au développement des modes massifiés, notamment du cabotage maritime. « Il est nécessaire qu'il existe une politique tarifaire générale à tous les ports pour que se développe ce mode. »

Défendre les industriels en place

Ensuite, sur la réindustrialisation des ports, il demande de « défendre les industriels en place. Total et Exxon pèsent lourds dans les comptes de Haropa Port. » Quant au développement d'autres industriels, il s'agit en premier lieu de réaliser un « véritable travail sur la **domanialité** ». Il appelle à une évolution de la domanialité pour éviter « l'enfer actuellement vécu par les opérateurs de manutention ». Alors, pour enfoncer le clou, il a été plus loin en demandant que les industriels qui s'installent à proximité des quais soient des industries qui amènent des tonnes aux ports.

https://portsetcorridors.com/2023/unim-le-dialogue-social-est-maintenu-pour-lavenir/?utm_campaign=Newsletter%202023-21&utm_medium=emailnewsletter%202023-21&utm_source=Newsletter

Communiqué de presse

SOGET s'implante à Trinité et Tobago et renforce sa présence dans la zone Caraïbes

Le Havre, le 21 juin 2023

SOGET, éditeur de logiciels conçoit, développe et exploite des solutions au service de la performance logistique, portuaire et douanière de ses clients. Le développement de SOGET à l'international se poursuit à Trinité et Tobago. Une nouvelle étape rendue possible après que l'éditeur de logiciels a remporté un appel d'offres international pour la mise en place d'un « port and airport community system ». Le contrat d'implémentation, de maintenance et d'exploitation du PCS a été signé ce jour par la Secrétaire Permanente Ayleen Alleyne-Ovid — sous l'égide de Madame la Ministre du Commerce et de l'Industrie Paula Gopee-Scoon — et le Président de SOGET, Monsieur Hervé Cornède, en présence de nombreux représentants du Gouvernement et d'acteurs privés. Trinité et Tobago devient le 10e pays équipé des solutions SOGET.

Les système SOGET, de la Jamaïque à Trinité et Tobago

La République de Trinité et Tobago, située dans la mer des Caraïbes, au large du Venezuela demeure l'un des Etats les plus dynamiques de l'espace Caraïbe. Jouissant de ses ressources naturelles, l'Etat insulaire a développé de nombreuses activités dans l'industrie pétrochimique, devenant le premier exportateur mondial de méthanol, sans oublier l'acier et l'aluminium. L'activité agricole res te présente, avec la production de cacao, de coco ou d'agrumes.

Trinité et Tobago fait figure d'exception dans les Caraïbes avec une empreinte numérique relativement élevée. De nombreux projets de développement sont en cours, notamment sur l'exploration des mégadonnées récoltées avec l'objectif de construire un « avenir plus intelligent ». Autre démarche, soutenue par les Nations Unies, le plan en faveur du développement durable, ainsi que des investissements dans les domaines de la santé et de l'éducation.

Trinité et Tobago comptabilise le passage de près de 500 000 conteneurs par an. S)ONE sera présent sur les deux ports que compte l'île à savoir : Port of Spain et Port of Point Lisas. Sans oublier une couverture aérienne avec l'aéroport international de Piarco.

Les principaux partenaires du pays dans l'échange de marchandises sont le Venezuela, la Colombie, la République Dominicaine, le Brésil ou encore la Jamaïque où l'éditeur de logiciels est présent depuis 2015. SOGET y a réalisé un défi technologique majeur : celui d'implanter pour la première fois S)ONE sur le Cloud Azure de Microsoft. S)ONE est aujourd'hui 100% opérationnel sur les ports et les aéroports du pays, près de 500 personnes ont été formées et ce sont en moyenne 2 millions de conteneurs qui transitent chaque année par la Jamaïque, dont 85% en transbordement.

Ce nouveau projet d'implantation s'inscrit dans la continuité du développement de SOGET dans les Caraïbes, où elle opère depuis 2002 en Guadeloupe. L'entreprise poursuit son solide partenariat auprès de CEI.BA avec notamment le déploiement prochain de S)ONE sur les ports et aéroports de Point-à-Pitre.

« À la suite de l'expérience réussie de l'installation de notre 4e génération de PCS en Jamaïque, le déploiement de S)ONE à Trinité et Tobago s'inscrit dans une démarche de développement dans la zone Caraïbes opérée par SOGET depuis 2002. Nos équipes se mobilisent au quotidien pour mener à bien ces projets et accroître la présence SOGET à l'international. Nous partons désormais sur plusieurs mois d'implémentation pour l'installation de la solution et la formation des équipes localement. » déclare Hervé Cornède – Président de SOGET.

S)ONE, accélérateur de performance

S)ONE a été développée avec les dernières technologies Microsoft, la plateforme est le résultat de plus de 40 ans de collaboration clients, de recherche et de développement au service des communautés logistiques internationales.

La mission de S)ONE est de réduire le temps d'acheminement des marchandises en simplifiant et en automatisant les processus métiers tout en sécurisant les informations en répondant aux normes internationales.

S)ONE va s'interopérer avec les systèmes déjà utilisés à Trinité & Tobago, comme le système douanier ASYCUDA, les systèmes informatiques présents pour l'aérien ou encore le système de gestion des frontières. Au total, ce sont plus de 10 parties prenantes qui participent au bon déroulé du projet, du gouvernement aux associations professionnelles, en passant par les autorités portuaires, aéroportuaires et douanières.

Enfin, la plateforme va permettre de passer du « papier » au 100 % digital et ainsi d'automatiser et dématérialiser les processus administratifs, logistiques et commerciaux nécessaires au passage d'une marchandise.

Contact presse : **Aude Paquerot** +33 6 85 07 53 37 • aude.paquerot@soget.fr